



Grand Lieu Basket

Procédures pour les inscriptions saison 2021-2022

Vous trouverez ci-après les différentes informations relatives au parcours d'inscription pour la saison 2021-2022.

1 / Tarifs des licences pour la saison 2021-2022

| Catégories | Tarif nouveaux licenciés | Tarif renouvellement (déjà inscrit au club en 2020-2021) |
|---------------------------------------|--------------------------|---|
| Micro-basket (nés en 2017 & 2018) (*) | 60.00 € | 30.00 € |
| Baby-basket (nés en 2015 & 2016) | 90.00 € | 45.00 € |
| U9 (nés en 2013 & 2014) | 125.00 € | 62.50 € |
| U11 (nés en 2011 & 2012) | 125.00 € | 62.50 € |
| U13 (nés en 2009 & 2010) | 135.00 € | 67.50 € |
| U15 (nés en 2007 & 2008) | 135.00 € | 67.50 € |
| U17 (nés en 2005 & 2006) | 155.00 € | 77.50 € |
| U18 (nées en 2004, 2005 & 2006) | 155.00 € | 77.50 € |
| U20 (nés en 2002,2003 & 2004) | 155.00 € | 77.50 € |
| Seniors | 165.00 € | 82.50 € |
| Loisirs | 90.00 € | 45.00 € |
| Basket Santé | 200.00 € | 162.50 € |

Les tarifs n'incluent pas les assurances facultatives proposées par la FFBB.

Les tarifs de renouvellement sont spécifiques pour la saison 2021-2022 en lien avec le contexte général COVID.

(*) Attention : pour la catégorie Micro-Basket les inscriptions se feront uniquement via le club en septembre.

2 / Certificats médicaux / questionnaires médicaux / sur-classements

Cette année il n'y a pas de certificat médical à fournir pour les licenciés mineurs, un simple questionnaire médical est à valider en ligne ([questionnaire de santé pour les mineurs](#)).

Attention, tous les licenciés concernés par un sur-classement doivent fournir un [certificat médical](#).

Pour les majeurs, le [certificat médical](#) est obligatoire tous les trois ans ou également en cas de réponses positives au [questionnaire de santé](#).

3 / Procédure à suivre pour les ré-inscriptions

A réception du mail de la FFBB (déclenché par le club) vous allez pouvoir suivre toutes les procédures pour compléter votre dossier en ayant pris soin de préparer au préalable votre éventuel certificat médical.

3.1 – règlement de votre licence

Un partenariat a été mis en place entre la FFBB et la structure Hello Asso, le paiement des licences s'effectuera donc cette année via cette plateforme par carte bancaire.

Le club accepte les coupons et participations de type Loisirs Kids, E-Pass Jeunes, Pass'Sport, chèques CE ; cette année chaque famille devra régler le montant de la licence complète et le club remboursera les familles après réception des différents coupons (remboursement au plus tard au mois d'octobre 2021).

3.2 - Proposition de don au club via le règlement des licences

Nous proposons cette année aux familles d'être mécènes via la réalisation de dons au club, ces dons permettront la délivrance d'un CERFA pour une déduction fiscale à hauteur de 66% des sommes versées.

Vous pourrez donc réaliser un don en payant le tarif 100% au lieu de 50% pour les renouvellements de licence mais également effectuer un don d'un montant libre en complément du règlement de votre licence.

Pour les personnes qui souhaitent opter pour ce fonctionnement merci de bien vouloir opter pour le modèle de règlement « AUTRE » lors de la procédure d'inscription. Vous pourrez alors régler le club par virement bancaire ([RIB du club](#)) ou par dépôt d'un chèque.

3.3 – Chèque de caution

En accord avec le [règlement intérieur](#) du club, vous devez impérativement faire parvenir un chèque de caution de 50€ pour valider votre dossier d'inscription.

Pour l'ensemble des documents de type coupons, loisirs kids, chèque de caution, l'adresse de dépôt est la suivante : Dominique ALLAIN – 9 Rue des Violettes – 44310 SPGL.

3.4 – Questionnaire obligatoire et vie de club

Pour valider votre dossier d'inscription vous devez impérativement compléter le questionnaire club suivant : <https://app.evalandgo.com/s/index.php?id=JTk4ciU5MmklOTklQjI%3D&a=JTk3bCU5NW4lOUUIQUY%3D>

Le bon déroulement de la vie du club et le maintien des projets liés à son développement reposent sur l'organisation de manifestations sportives et extra-sportives tout au long de la saison ainsi que sur l'implication des familles dans le quotidien associatif du club.

Chaque famille doit s'inscrire dans l'une des commissions suivantes :

- . commission bar (permanences lors des week-end et tournois du club)
- . commission sponsoring et partenaires du club
- . commission animations du club (vide grenier, lotos, soirée club,)
- . commission Mini-Basket (parents des micro, babys et U9) pour l'organisation d'un fête du mini-basket au club.

La non-participation à la vie du club entraînera automatiquement l'encaissement du chèque de caution de 50€ en fin de saison.

3.5 – Délai pour les ré-inscriptions

Le club ne positionne pas de date butoir pour les réengagements, en revanche à la reprise sportive du club courant août (prépa physique, stages et entraînements) les licenciés qui n'auront pas réalisé les démarches de renouvellement ne seront pas autorisés à participer aux séances. Attention : compte tenu des places limitées sur certaines catégories, nous vous invitons à réaliser vos renouvellements de licence le plus tôt possible.

4 / Boutique du club

Les commandes concernant la chasuble d'entraînement obligatoire (10€) se feront via la boutique du club. Les nouveaux licenciés devront réaliser la démarche pendant l'intersaison pour commander cet équipement.

5 / Procédure concernant les nouvelles inscriptions

Nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir par mail (contact@ussmbasket.com) les informations suivantes ; le club vous contactera au plus vite pour vous confirmer les places disponibles et lancer la procédure d'inscription.

- . noms et prénom du licencié
- . date de naissance
- . mail(s) des responsables légaux
- . adresse postale
- . déjà licencié au cours de la saison 2020-2021 (si oui indiquer dans quel club)